

**RENTRÉE SCOLAIRE 2023  
DOSSIER D'ADMISSION EN 3<sup>E</sup> PRÉPA-MÉTIER<sup>1</sup>**

Dossier à adresser à l'établissement d'origine pour le :  
Emménageant de l'académie : dossier à adresser à la DSDEN du département d'accueil

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉTABLISSEMENT				
RNE : .....	TYPE : .....	<input type="checkbox"/> Public	<input type="checkbox"/> Privé sous contrat	<input type="checkbox"/> Privé hors contrat*
NOM : .....		VILLE : .....		

\*L'admission des élèves issus d'un établissement privé hors contrat est subordonnée à la réussite à un examen d'entrée ([cf. fiche technique 12-1](#)).

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE			
NOM : .....		PRÉNOM : .....	
INE : .....		DATE DE NAISSANCE : .....	
CLASSE D'ORIGINE : .....	DIVISION : .....	LV1 : .....	LV2 : .....
IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL			
NOM : .....		PRÉNOM : .....	
ADRESSE : .....			
CODE POSTAL : .....	VILLE : .....		
TÉL 1 : .....	TÉL 2 : .....	MÉL : .....	
SI DÉMÉNAGEMENT À VENIR : FUTURE ADRESSE <u>COMPLÈTE</u> AVEC JUSTIFICATIF DU LIEU ET DE LA DATE D'EMMÉNAGEMENT :			
.....			
.....			

PHOTOCOPIES À JOINDRE AU DOSSIER POUR LES <b>ÉLÈVES ORIGINAIRES DE L'ACADÉMIE*</b>
<input type="checkbox"/> un justificatif de domicile ( <i>hors facture téléphonique</i> ) <input type="checkbox"/> les bilans périodiques de l'année en cours (2022-2023) <input type="checkbox"/> le bulletin scolaire du 3 <sup>e</sup> trimestre de la classe de 5 <sup>e</sup>
PHOTOCOPIES À JOINDRE AU DOSSIER POUR LES <b>ÉLÈVES NON SCOLARISÉS DANS L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL*</b>
<input type="checkbox"/> un justificatif de domicile ( <i>hors facture téléphonique</i> ) <input type="checkbox"/> la copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'élève <input type="checkbox"/> les derniers bilans périodiques de l'année en cours (2022-2023) <input type="checkbox"/> le bulletin scolaire du 3 <sup>e</sup> trimestre de la classe de 5 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> le jugement de garde de l'enfant en cas de séparation des parents

\* Sous réserve de demandes complémentaires

<sup>1</sup> Descriptif de la 3<sup>e</sup> prépa-métiers : <https://eduscol.education.fr/628/la-classe-de-troisieme-dite-prepa-metiers>

Nom : ..... Prénom : ..... INE : .....

### À REMPLIR PAR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

En fin de 4<sup>e</sup>, avec l'accord de leurs représentants légaux, les élèves volontaires peuvent solliciter une admission en 3<sup>e</sup> prépa-métiers (cf. décret du 7 mars 2019 relatif à classe de troisième dite « prépa-métiers »).

Je soussigné(e) M ..... , responsable légal de l'élève ..... , sollicite son affectation à la rentrée scolaire 2023 en 3<sup>e</sup> prépa-métiers dans un des lycées professionnels ou collèges suivants :

Vœux (dans l'ordre)	Nom de l'établissement	Commune	Accessibilité (distance et mode de transport envisagé)
1			
2			

**En cas de non-admission, l'élève reste inscrit en 3<sup>e</sup> dans son collège d'origine.**

Le ...../...../ 2023

Signature du représentant légal :

### ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION EN CLASSE DE 4<sup>E</sup>

	Compétences du socle	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Domaine 1	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Domaine 2	Organiser son travail personnel				
	Rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias				
	Coopérer et réaliser des projets				
Domaine 3	Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres				
	Connaître et comprendre la règle et le droit				
	Faire preuve de responsabilité, d'engagement et prendre des initiatives				

Nom : ..... Prénom : ..... INE : .....

**AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL**

**AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE**

**DÉCISION DE L'IA-DASEN**

Admission en classe de 3<sup>e</sup> prépa-métiers :

OUI       Vœu 1       Vœu 2

NON

Si NON, motif du refus :

Capacité d'accueil atteinte

Autre motif :

Le ...../...../2023

Signature du directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) ou de son représentant à la commission d'affectation :

Pour une demande d'admission hors département, s'adresser au chef d'établissement ou au service scolarité de votre Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) :

- **Seine-et-Marne** – Cité administrative – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77 010 MELUN CEDEX
- **Seine-Saint-Denis** – 8 rue Claude Bernard – 93 008 BOBIGNY CEDEX
- **Val-de-Marne** – 68/70 avenue du Général De Gaulle – 94 011 CRETEIL